

CONSEIL D'ADMINISTRATION UCA DELIBERATION N° 2024-05-31-09

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE PORTANT APPROBATION DU DOSSIER D'EXPERTISE DE L'ANTENNE DU LEARNING CENTRE ET DE LA MIT DU PUY-EN-VELAY

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 31 MAI 2024,

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2024-3 du 2 janvier 2024 modifiant le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental Université Clermont Auvergne (UCA);

Vu la délibération du Conseil d'Administration n°2023-12-15-08 portant approbation du projet de création d'une antenne du Learning Centre au Puy-en-Velay ;

Vu les statuts de l'UCA;

PRESENTATION DU PROJET

Le projet vise à transformer la bibliothèque actuelle du site du Puy-en-Velay en un relais du KAP. Cette bibliothèque de 382 m² dessert actuellement le campus universitaire dans son ensemble. L'objectif est d'offrir au campus du Puy-en-Velay des outils ; pour de nouvelles pratiques pédagogiques et pour la diffusion de l'innovation au sein du territoire.

La réalisation de cette opération devrait offrir aux utilisateurs un environnement de travail chaleureux, confortable et adapté aux nouveaux besoins des étudiants (prises en quantité suffisante, réseau WIFI performant, salles de travail en groupe équipées en numérique).

Le projet prévoit aussi la mise en place d'une salle de créativité.

Ce projet est inscrit au CPER 2021-2027, il est attendu 340 000 € de recette hors FEDER pour un projet évalué à 500 000 €.

La présente délibération a pour objet l'approbation du dossier d'expertise et de labellisation établi sur la base de la circulaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche du 16 Juillet 2020.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ; Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver le dossier d'expertise, tel qu'annexé à la présente ;

D'approuver la demande à faire auprès de l'État afin que la maîtrise d'ouvrage soit confiée à l'UCA.

Membres en exercice : 41

Votes: 28 Pour: 28 Contre: 0 Abstention: 0 Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA DELIBERATION 2024-05-31-09

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.



Création d'un relais « Learning -centre » au sein du campus du Puy en Velay

Dossier d'expertise et de labellisation

Version		
N°1	05/04/2024	
N°2	30/04/2024	

Sommaire

1	Contex	rtes, objectifs et projet retenu	3
1	.1. Le	s faits générateurs de l'opération	3
	1.1.1	•	
	1.1.2	2. Stratégies de l'Etat	3
	1.1.3	3. Stratégies locales – politique de site	4
	1.1.4	4. Stratégie du porteur de projet	5
1	.2. Pr	ésentation générale de l'opération	7
1	.3. OI	pjectifs de l'opération	7
	1.3.1	·	
	1.3.2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
1	.4. Do	onnées juridiques	8
2.	SITUAT	TION ACTUELLE	8
		norama de l'existant	
_		Tordina de l'existant	
•	2.1.1		
9		·	
	_	fficultés et inadaptations des locaux actuels	
		at des lieux de la performance énergétique	
2	2.4. La	situation future du site sans projet (« option de référence »)	10
3.	PRESE	NTATION DES DIFFERENTS SCENARIOS ETUDIES	10
		s différents autres scénarios non retenus	
	3.1.1	l. La situation future du site sans projet (le « scénario de référence »)	10
	3.1.2	2. Descriptif des autres scénarios non retenus	11
3	3.2. Le	scénario privilégié	11
	3.2.1	I. Présentation du scénario privilégié et argumentaire	11
	3.2.2	2. Dimensionnement du projet	12
	3.2.3	· · ·	
	3.2.4		
3	3.3. Sy	nthèse de l'ensemble des scénarios	14
3	3.4. Pr	océdure Choix, risques, données financières, conduite du scénario privilégié	15
	3.4.1	l. Choix de la procédure	15
	3.4.2	2. Analyse des risques	15
3	3.5. Co	oûts et soutenabilité du projet	18
	3.5.1	l. Coûts du projet	18
	3.5.2	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
	3.5.3	3. Déclaration de soutenabilité	19
3	3.6. Or	ganisation de la conduite de projet	19
	3.6.1	l . Modalités de la conduite de projet	19
	3.6.2	8	
	3.6.3	,	
	3.6.4	<u> </u>	
	3.6.5		
3	3.7. Pla	anning prévisionnel de l'opération	20
4	Liste d	es Anneyes	20

1 Contextes, objectifs et projet retenu

1.1. Les faits générateurs de l'opération

1.1.1. Contexte réglementaire

Le présent document constitue le dossier d'expertise relatif au projet de création d'un relais Learning Centre au sein du campus du Puy-en-Velay établie par référence à la circulaire n° ESRS2016520C du 16 juillet 2020 et son annexe 2 « Guide de constitution du dossier unique de validation des opérations immobilières, valant dossier d'expertise, dossier de labellisation et dossier d'évaluation socio-économique ».

Le projet est porté par l'Université Clermont Auvergne qui en est le maître d'ouvrage. Cette opération est financée via le CPER 2021-2027.

Le présent dossier d'expertise et de labellisation a reçu l'approbation du Conseil d'administration de l'Université le 31 mai 2024, avant envoi au RRPIE et au Rectorat de Région Académique d'Auvergne Rhône Alpes pour instruction et décision d'agrément notifiée par le préfet de région.

1.1.2. Stratégies de l'Etat

L'Université Clermont Auvergne est, depuis sa création, une université étroitement connectée à son environnement territorial. Elle s'appuie sur son campus métropolitain de Clermont et ses cinq campus territoriaux (Aurillac, Le Puy-en-Velay, Montluçon, Moulins, Vichy) implantés sur les quatre départements auvergnats.

Depuis le 1er janvier 2021, l'Université Clermont Auvergne (UCA) a changé ses statuts et est ainsi dotée d'un statut d'établissement public expérimental (EPE) qui lui permet de mieux assurer encore ses missions au service du développement éducatif, culturel, économique et social des territoires dans lesquelles elle est implantée. En outre, forte du label I-SITE, qui la positionne parmi les 17 Universités d'excellences en France, l'UCA entend affirmer son identité d'« Université territoriale d'excellence ». Elle considère son implantation dans les territoires comme un atout non seulement pour répondre en proximité aux besoins des populations auvergnates en termes d'éducation, d'innovation, de développement économique mais aussi pour rayonner à l'échelle régionale, nationale et internationale. La richesse et la vitalité du tissu socioéconomique du territoire auvergnat organisé autour de bassins de vie dynamiques dans des zones urbaines mais aussi très rurales recèlent de « pépites », que l'UCA entend mettre en valeur et renforcer.

Le campus universitaire du Puy-en-Velay se distingue par l'étendue de la palette de formations et d'activités de recherche et par la qualité des équipements mis à disposition aussi bien des étudiants que des chercheurs. Aujourd'hui, ces atouts méritent encore d'être développés grâce notamment au déploiement du projet CAP A.R.T (Actions Recherche Territoires), aux récentes labellisations de l'UCA (Science avec et pour la société, Pôle universitaire d'innovation) et à la pérennisation de son label I- SITE.

Enfin, le livre Blanc de l'enseignement supérieur et de la recherche¹ remis le 31 janvier 2017 rappelle quelques points saillants de la stratégie immobilière (page 135 à 139 du livre Blanc) :

^{*}http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Actus/04/1/ESR Livre Blanc 707041.pdf

• Page 135 : « Ce parc doit prendre en compte le développement et la transformation liés au numérique des structures (data centers par exemple...) et des pratiques (transformation de la pédagogie et des apprentissages...) et il doit améliorer sa situation énergétique »

Le livre Blanc, comme les autres études ou rapports antérieurs sur l'immobilier universitaire privilégie :

- La rationalisation des surfaces
- La réhabilitation du patrimoine existant

a) Cohérence avec les stratégies de l'Etat

Le projet s'inscrit dans les stratégies de l'Etat :

- La réutilisation d'un bâtiment existant permettant de limiter les futures dépenses de fonctionnement
- L'amélioration de l'accueil en bibliothèque constitue un enjeu majeur de la réussite étudiante

b) Cohérence avec la politique de site

Le projet permet de :

- De poursuivre la modernisation immobilière du patrimoine
- Contribuer à augmenter encore l'attractivité du site universitaire du Puy-en-Velay, via la création d'un relais du Learning centre clermontois en lien avec le déploiement d'une maison de l'innovation territoriale (MIT)
- Développer de nouvelles perspectives (innovation pédagogique, amélioration des services de vie universitaire, ouverture vers le monde socio-économique, déploiement d'une politique d'innovation, ...) en lien avec les enjeux de ce territoire portés par les collectivités territoriales.

1.1.3. Stratégies locales – politique de site

Le Schéma régional de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Innovation (SRESRI) courant sur la période 2022-2028

Ce troisième schéma régional, met en évidence l'évolution de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche au niveau régional et affirme notamment trois ambitions :

- o Miser sur l'innovation et l'entrepreneuriat
- O Développer les compétences et les connaissances pour soutenir la compétitivité économique de notre territoire et participer à l'insertion professionnelle de la jeunesse : l'objectif est de former plus d'ingénieurs et de profils scientifiques et techniques et de développer les connaissances pour accompagner les grandes transitions économiques, environnementales et numérique;
- o Développer l'ancrage territorial et le rayonnement international de notre région.

En son point 4.1 pages 24 et 25 « Investir pour l'équité territoriale et dans les conditions de la réussite », le SRESRI rappelle l'importance de :

« 4.1.1 Soutenir le développement de l'enseignement supérieur de proximité

Les sites de proximité (Roanne, Bourg en Bresse, Oyonnax, Vichy, Moulins, Valence, ...) et universités d'équilibre (sites de l'Université de Savoie Mont-Blanc) constituent des maillons essentiels facilitant l'accès des étudiants hors métropoles à l'enseignement supérieur. Or, souvent faute d'offre de proximité, l'augmentation des effectifs étudiants s'est concentrée sur les grandes métropoles qui connaissent aujourd'hui des situations de tensions aigues en matière de logement et de saturation des équipements; et ce bien que des moyens importants et justifiés y aient été et sont investis.

La Région aura pour objectif de mettre fin à cette tendance à l'hyper métropolisation de l'enseignement supérieur, en réorientant fortement quand cela est nécessaire ses subventions sur les sites de proximité et universités d'équilibre, qui ont un rôle majeur pour diminuer des barrières d'accès à l'enseignement supérieur pour les étudiants (phénomène d'autocensure et coûts liés à l'éloignement géographique par exemple). »

Ainsi, la Région soutiendra les initiatives des établissements d'enseignement supérieur visant à :

- Mettre en place des formations, ou développer des formations existantes, sur des sites non métropolitains, afin d'augmenter les possibilités de formations offertes sur l'ensemble du territoire. Le soutien régional sera ciblé sur des formations garantissant d'excellents taux d'insertion, y compris des formations en partenariat avec le tissu économique local.
- Améliorer la qualité de vie étudiante sur les sites de proximité, afin d'offrir les mêmes conditions de réussite que sur les sites métropolitains : actions en matière de santé et de sécurité en particulier.
- Renforcer les partenariats avec les lycées, y compris par des formations universitaires au sein des lycées.

Ce soutien inclura des projets immobiliers ou d'équipement portant sur l'amélioration des conditions de vie et d'études sur ces territoires, le cas échéant dans le cadre du CPER. »

1.1.4. Stratégie du porteur de projet

Le projet de Learning Centre à Clermont-Ferrand et ses relais au Puy-en-Velay et à Montluçon s'inscrivent dans le label I-Site obtenu par l'Université Clermont Auvergne en 2017.

^{2[1]}« Le label I-Site « Initiatives — Science - Innovation - Territoires - Economie » du deuxième programme Investissements d'Avenir (PIA 2) favorise la **restructuration** de sites universitaires « par une dynamique de l'excellence sous toutes ses formes, dans un contexte international de plus en plus compétitif » (ANR).

L'action IDEX/I-Site, lancée par le Premier ministre le 9 juillet 2013 et pilotée par l'<u>Agence Nationale</u> <u>de la Recherche</u>(ANR), s'inscrit dans le prolongement du programme « Initiatives d'excellence » ou IDEX du PIA 1 et achève de dessiner la carte française des futures universités de renommée internationale.

Au total, ce sont dix-neuf universités qui ont décroché et conservé un label IDEX ou I-Site depuis la mise en place du programme. L'obtention de ce label par le projet CAP 20-25 doit permettre à l'Université Clermont Auvergne (UCA), université-cible du projet, d'augmenter la visibilité nationale et internationale du site, et d'obtenir d'importants financements pour les dix prochaines années. »

Le projet CAP 20-25 peut se résumer ainsi [2] :

- AMBITION INSTITUTIONNELLE: le projet CAP 20-25 vise à faire émerger une université de recherche à forte visibilité internationale à l'ouest de la région Auvergne-Rhône-Alpes, en complémentarité des pôles universitaires de Lyon et de Grenoble.
- AMBITION SCIENTIFIQUE : le projet CAP 20-25 a l'ambition de contribuer de manière majeure aux évolutions scientifiques, technologiques, environnementales et comportementales indispensables à la conception de « modèles de vie et de production durables ». Il identifie quatre grands axes de recherche (des « Challenges ») liés aux forces scientifiques et économiques du territoire :

-

agriculture, industrie, santé, environnement. Chacun de ces axes de recherche met en œuvre une stratégie d'innovation multimodale associant, pour chacune, la pluralité disciplinaire, de partenariats et de performances. Des programmes transverses de soutien tels que le développement instrumental et la recherche exploratoire viennent en appui à ces quatre thématiques.

- AMBITION DE SITE : chaque Challenge associe les acteurs du monde socio-économique à ses travaux (partenariats public/privé, structures partagées, etc.). Des dispositifs transverses tels que la <u>Politique des Talents</u>, le <u>soutien à l'innovation</u>, la <u>vie de campus</u>, le <u>rayonnement international</u> ou l'<u>innovation</u> <u>pédagogique</u> appuient cette démarche d'excellence scientifique en renforçant l'attractivité du site.
- AMBITION DE TERRITOIRE: grâce à l'implication de tous les acteurs du territoire enseignement supérieur et recherche, collectivités territoriales telles que Clermont Auvergne Métropole et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, ainsi que des entreprises CAP 20-25 permet de valoriser l'excellence de la recherche publique clermontoise alliée au meilleur de l'innovation privée de partenaires industriels majeurs, comme Michelin et Limagrain, mais également du réseau dynamique des PME. En cela, le projet participe à exprimer et à renforcer l'identité et l'attractivité des territoires d'Auvergne.

L'innovation pédagogique se traduit notamment par le programme Learn'in Auvergne, qui doit permettre de « contribuer à la réussite des étudiants en s'appuyant sur des approches pédagogiques et numériques innovantes »

[3]Learn'in Auvergne est le programme transverse du projet CAP 20-25 qui accompagne les enseignants dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des innovations pédagogiques et numériques. Il vise

à contribuer à l'attractivité des formations de l'UCA et de ses partenaires en privilégiant des enseignements efficaces et interactifs.

En parallèle, l'UCA et l'UCAA (Université Clermont Auvergne et Associés) ont contracté avec la BU un contrat quadriennal 2017/2020 qui a servi à élaborer le CPER 2021-2027 précisant notamment les orientations suivantes :

- Des bibliothèques (...) largement ouvertes et plus fonctionnelles
- (...)
- Un rapprochement avec la pédagogie (...), à travers des projets de type Learning Centre

La synthèse du contrat quadriennal s'achève par la conclusion suivante :

« Avec la Direction de l'immobilier et de la logistique (DIL) et la Direction de la Formation, offrir des espaces contemporains aux étudiants et, partant augmenter la fréquentation des bibliothèques universitaires. Projet prioritaire du Learning centre tête de réseau ; autres priorités souhaitées : Montluçon, Bibliothèque de Droit, Economie, Management, Espace de travail et de documentation à Carnot.

Objectif : faire rentrer les BU dans l'ère des Learning centres ; Direction de la BU et Responsables de service »

1.2. Présentation générale de l'opération

Il s'agit au Puy-en-Velay de créer un relais du Learning centre clermontois, afin d'offrir aux étudiants :

- o Un environnement de travail chaleureux, confortable et adapté;
- Des espaces de consultation via un accès documentaire physique et numérique;
- o Des espaces de travail individuel et collectif:
 - Une salle de lecture équipée et offrant la documentation utile;
 - Des salles de travail en groupe équipées en numérique ;
 - Des carrels individuels (dont un PMR);
- o Un espace de formation, type salle de créativité;

Tout cela conjugué avec convivialité, chaleur, flexibilité, design et confort, pour le bien-être des étudiants, des personnels et des visiteurs du lieu.



1.3. Objectifs de l'opération

1.3.1. Objectifs stratégiques

Le projet vise à :

- Prendre en compte les besoins du site (conduite du changement par le haut) : augmentation du nombre d'étudiants, avec le développement du BUT (bachelor universitaire de technologie) pour l'IUT ; développement des formations à distance pour l'INSPE (y compris à l'international) ; changement de paradigme en matière de pédagogie et d'utilisation de la documentation.
- Prendre en compte les remarques des usagers (conduite du changement, en écoutant les besoins du terrain). Ces remarques ont fait l'objet d'un travail interne, pour améliorer les services de la BU (plus de formations, en synchrone et en asynchrone ; changements dans la politique documentaire) et pour revoir les espaces et l'accueil1, en se séparant de Canopé.
- Développer au Puy-en-Velay un relais du Learning centre clermontois, sur le modèle de ce qui est fait à Montluçon et en cohérence avec les objectifs de l'I-SITE et de la labellisation Pôle Universitaire d'Innovation (PUI). En effet, le programme CAP 20-25 a pour ambition de déployer des équipements et des services de haut niveau à destination des étudiants, des chercheurs, des partenaires socio-économiques et du grand public, sur tous les territoires.

Grâce à la création de nouveaux espaces et d'équipements, le Learning Centre sera en mesure de répondre plus spécifiquement à des besoins en termes d'innovation pédagogique mais également de proposer une ouverture sur l'innovation scientifique et technologique qui seront coordonnées par la Maison de l'Innovation Territoriale (MIT).

Cela permet de répondre à un des objectifs de l'UCA :

- D'intensifier la diffusion de l'innovation (troisième mission des universités) au sein de la communauté universitaire locale (chercheurs, enseignants chercheurs et étudiants);
- Créer une « porte d'entrée » pour les entreprises et entrepreneurs vers cette communauté académique locale et plus largement vers l'ensemble de la communauté de l'UCA ;

1.3.2. Objectifs opérationnels

Les objectifs opérationnels sont :

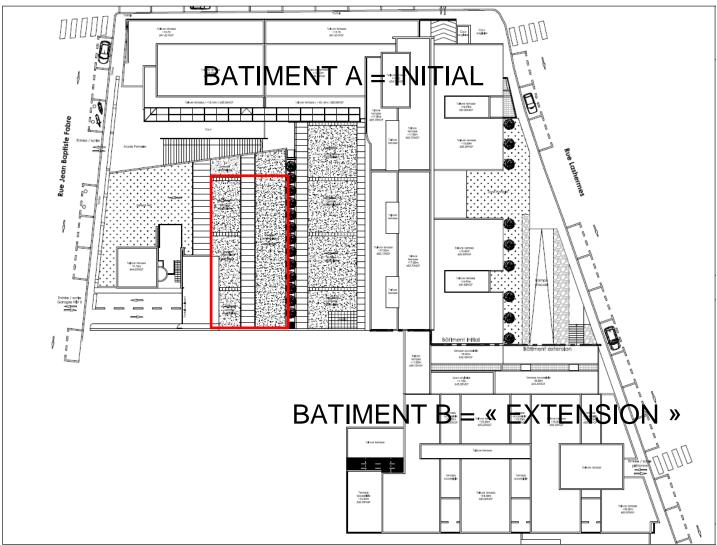
- Offrir un environnement de travail chaleureux, confortable et adapté aux besoins des étudiants (prises, réseau avec borne WIFI)
- Offrir une salle de lecture équipée et offrant la documentation utile
- Offrir des salles de travail en groupe équipées en numérique
- Avoir une salle de formation de type salle de créativité (ex. : la salle SPIN de Montluçon)
- Avoir un vrai bureau pour la bibliothécaire, qui pourra ainsi mieux travailler avec les enseignants, avec les autres BIATSS du site et à distance avec les professionnels du LC de Clermont
- Maîtriser le calendrier et les horaires d'ouverture.

1.4. Données juridiques

Le projet est une réhabilitation d'un bâtiment existant sur une emprise confiée à l'Université par convention d'utilisation (patrimoine non dévolu).

2. SITUATION ACTUELLE

2.1. Panorama de l'existant



2.1.1. Site de l'IUT du Puy-en-Velay

L'opération est implantée sur le site de l'IUT du Puy-en-Velay, à environ 3 km au Sud-Ouest du centre-ville.

L'IUT du PUY-EN-VELAY est un établissement composé de deux corps de bâtiments : INITIAL & EXTENSION.

Ce site a été construit dans les années 1990. Il est divisé en 2 bâtiments communicants :

- Le bâtiment A, aussi appelé « bâtiment initial »construit en 1995
- Le bâtiment B, aussi appelé « extension » contemporain du bâtiment A car construit en 2005

Ces deux bâtiments comprennent, chacun, un rez-de-chaussée et 4 étages. INITIAL n'a qu'un quatrième étage partiel. Un parc de stationnement couvert est implanté au niveau 0 et partiellement au niveau 1.

La bibliothèque se trouve dans le bâtiment « initial », bâtiment A. Elle se situe au 1ér Etage à droite de l'entrée principale du bâtiment et elle occupe une surface d'environ 347 m².

PARAMETRES	CATEGORIES	SITUATION		
Numéro Chorus du/des bâtiment(s)	167805/336990	UCA_16P01_LE PUY A_ETAT		
Occupation				
Statut juridique (D/L/MD) (1) ou bien propre	D			
Surfaces		SUN (surface utile nette)	SUB (surface utile brute)	SHON (surface hors œuvre nette)
	Administration	87,51	87,51	87,51
	Enseignement	183,45	794,35	794,35
	Autres : Vie Sociale	14,02	406,42	406,42
	Autres : Documentation	344,18	701,62	701,62
	Autres: Logements	0	68,78	68,78
	Autres : Circulations / Sanitaires / LT	0	349,99	561,46
	TOTAL	629,16	2408,67	2620,14

CODE SONI ACE (1003)	CODE SURFACE	(Tous)
----------------------	--------------	--------

Étiquettes de lignes	Somme de Surface
Administration	87,51
Enseignement	794,35
Autres : Vie Sociale	406,42
Autres : Documentation	701,62
Autres : Logements	68,78
Autres : Circulations /	
Sanitaires / LT	561,46
Total général	2620,14

2.2. Difficultés et inadaptations des locaux actuels

Les principales difficultés liées aux locaux actuels sont :

Leur inadaptation par rapport aux activités actuelles, que ce soit en termes

- De fonctionnalité : La configuration actuelle des espaces et des locaux ne répond pas aux standards pour accueillir un Learning Centre
- D'isolation acoustique

2.3. État des lieux de la performance énergétique

Les hypothèses prises pour les évaluations énergétiques sont les suivantes :

	Prix unitaires	Coefficient de conversion CO2 :
Gaz	78.96 € TTC/MWh EF	0,215 kgCO2/kWhef
Électricité	169.25 € TTC/MWh EF	0,052 kgCO2/kWhef

Sur les aspects énergétiques, l'option de référence reste l'exploitation de l'ensemble des surfaces.

2.4. La situation future du site sans projet (« option de référence »)

La non-réalisation du projet de réhabilitation avec le maintien de la situation actuelle apparaît possible mais en présupposant des conditions dégradées d'apprentissage et une absence d'adéquation de l'immobilier aux standards actuels, notamment au niveau énergétique et impact carbone.

Deux scénarios alternatifs peuvent être identifiés :

- 1. Pas d'aménagement des locaux existants
- 2. Location d'un bâtiment à proximité du campus

L'option de référence, la plus probable en l'absence de rénovation, est le statut quo et donc le maintien dans les locaux existants.

3. PRESENTATION DES DIFFERENTS SCENARIOS ETUDIES

3.1. Les différents autres scénarios non retenus

3.1.1. La situation future du site sans projet (le « scénario de référence »)

Le scénario de référence est celui du maintien dans les locaux existants, sans aménagements, avec aucune perspective d'évolution. Ce scénario sanctuarise le statu quo.

Ce scénario de statu quo ne remplit pas les conditions d'enseignement et de travail pour les étudiants. L'acoustique des salles d'enseignement est inexistante et la résonnance est très forte.

Enfin, aucun local ne permet aux étudiants de travailler de manière individuelle sauf à devoir réserver des salles d'enseignement non équipées en matériel numérique.

3.1.2. Descriptif des autres scénarios non retenus

Sur l'hypothèse de la location d'un bâtiment à proximité de l'IUT, un examen rapide permet de constater que celui-ci est entouré du musée Crozatier, de la préfecture, de bâtiments de logements. On a constaté l'absence de locaux immédiatement disponibles (*id est* sans travaux significatifs) et surtout adaptés aux usages prévus par le programme des besoins.

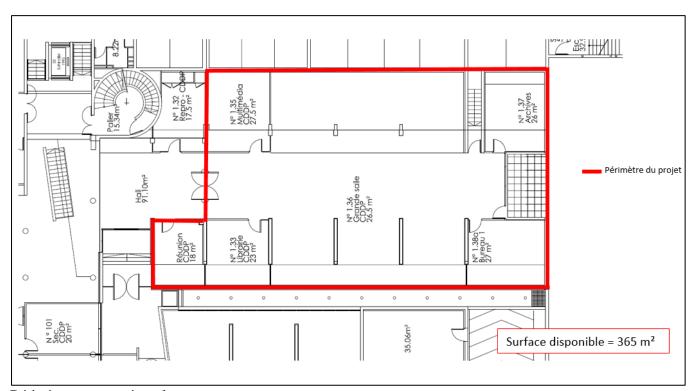
Notons aussi que cette hypothèse risquerait de générer des coûts d'adaptation des locaux qui sont importants, ainsi que des déplacements en dehors des bâtiments actuels, ce qui signifierait l'obligation d'utiliser les transports en commun, en accentuant le danger par les traversées de voies et générerait un éloignement du lieu d'enseignement et de restauration (le restaurant universitaire jouxtant l'actuel bibliothèque).

3.2. Le scénario privilégié

3.2.1. Présentation du scénario privilégié et argumentaire

L'opération devra permettre de répondre aux objectifs suivants identifiés dans les orientations stratégiques immobilières de l'UCA pour un horizon à mi 2024 :

- Poursuivre la dynamisation du Campus
- Concentrer les services en développant un Learning Centre à jour en termes de lieu de vie et d'utilisation du Numérique



Périmètre concerné par les travaux

3.2.2. Dimensionnement du projet

a) Projet

PARAMETRES	CATEGORIES	SITUATION		
Numéro Chorus du/des bâtiment(s)	167805/336990	UCA_16P01_LE PUY A_ETAT		
Occupation				
Statut juridique (D/L/MD) (1) ou bien propre	D			
Surfaces		SUN (surface utile nette)	SUB (surface utile brute)	SHON (surface hors œuvre nette)
	Administration	66,69	66,69	66,69
	Enseignement	183,45	794,35	794,35
	Autres : Vie Sociale	14,02	406,42	406,42
	Autres : Documentation	365	722,44	722,44
	Autres: Logements	0	68,78	68,78
	Autres : Circulations / Sanitaires / LT	0	349,99	561,46
	TOTAL	629,16	2408,67	2620,14

CODE SURFACE	(Tous)

Étiquettes de lignes	Somme de Surface
Administration	66,69
Enseignement	794,35
Autres : Vie Sociale	406,42
Autres : Documentation	722,44
Autres: Logements	68,78
Autres: Circulations /	
Sanitaires / LT	561,46
Total général	2620,14

Le projet étudié est un projet qualitatif et n'a pas d'impact sur les surfaces existantes. En effet, aucune surface supplémentaire n'est créée dans le cadre du projet

3.2.3. Performances techniques spécifiques

Etat réglementaire et technique	Données/observations	Dates
Date de construction du/des bâtiment(s)		1995
ERP (catégorie)	2 ^{ème} catégorie (la totalité de l'IUT)	
Caractère IGH (oui/non)	Sans objet	
Diagnostic amiante ou DTA	DAAT	En cours
Diagnostic thermique	Sans objet	
Diagnostics complémentaires	Diagnostic accessibilité AD'Ap et GN8 réalisé par Qualiconsult et QCS	2009 et 2016
Autres		

L'opération inclut :

- La mise en sécurité au regard de la réglementation incendie et sur l'accessibilité aux personnes handicapées de ces locaux.
- La rénovation fonctionnelle du périmètre concerné par la création du relais Learning Centre.

3.2.4. Traitement des réseaux & branchements

Réseaux d'eaux pluviales et réseaux d'eaux usées

Aucun changement.

Alimentation eau froide

Aucun changement.

Production de chaleur alimentation gaz

Aucun changement sur le système de production et de raccordement, les terminaux sont ponctuellement adaptés.

Alimentation électrique

Le branchement existant est conservé.

Courants faibles : téléphonie et raccordement fibre

Les installations existantes sont conservées.

3.3. Synthèse de l'ensemble des scénarios

	OPTION DE REFERENCE	SCENARIO PREFERENTIEL
Descriptif	Maintien dans les locaux existants sans travaux	Rénovation des locaux pour la création du relais Learning Centre
Avantages	Solution de repli – statut quo	Mise aux normes fonctionnelles → adaptation aux usages actuelles
Inconvénients	Solution court terme Non-respect de l'ensemble de la stratégie nationale, régionale et locales	1)Réhabilitation (mais en site non occupé, ce qui offre une souplesse sur l'opération) 2) Sujets techniques (amiante, structure, thermique), appréhendés et pilotés via les diagnostics
Montant de l'investissement initial (en € TTC)	0	500.000€ TDC
Coût total de l'opération sur 10, 20 et 25 ans (en € TTC)	Sur 10 ans : 3 149 k€ Sur 20 ans : 7 378 k€ Sur 25 ans : 9 442 k€ VAN sur 25 ans (Tx Actu :3,5%) : 5 608 k€	Sur 10 ans : 3 309 k€ Sur 20 ans : 7 340 k€ Sur 25 ans : 9 301 k€
	Hors impact économique des impacts carbone	VAN sur 25 ans (Tx Actu :3,5%) : 5 449 k€ Hors impact économique des impacts carbone
Si location, montant du loyer et des charges annuelles	0	0
Consommation énergétique primaire kWhep/an sur le site	Sans objet	Sans objet
GES kg.eqCo2/an sur le site	Sans objet	Sans objet
Consommation énergétique primaire kWhep/an à l'échelle globale du projet (inclus les sites libérés)	J & I	Sans objet
GES kg.eqCo2/an à l'échelle globale du projet (inclus les sites libérés)	Sans objet	Sans objet
Occupation		
Statut juridique (D/L/MD) (1) ou bien propre	Domanial: Convention utilisation État	Domanial: Convention utilisation État

Numéro Chorus du/des bâtiment(s)	167805/336990 Le Numéro Chorus 167805/336990 concerne une partie du bâtiment A, propriété de l'Etat: SUB: 2408.67m² SUN: 629.16m² Le projet présenté ne concerne qu'une partie du bâtiment A.	167805/336990 Le Numéro Chorus 167805/336990 concerne une partie du bâtiment A, propriété de l'Etat: SUB: 2408.67m ² SUN: 629.16m ² Le projet présenté ne concerne qu'une partie du bâtiment A.
-------------------------------------	--	---

3.4. Procédure Choix, risques, données financières, conduite du scénario privilégié

3.4.1. Choix de la procédure

L'UCA a décidé de conduire son projet via un montage classique (séparation du maître d'œuvre et des entreprises en charge des travaux) avec plusieurs étapes-clés :

- Définition des besoins
- Recrutement d'un maitre d'œuvre
- Formalisation des études
- Recrutement des entreprises travaux (en lots séparés)
- Réalisation des travaux

3.4.2. Analyse des risques

La matrice des risques présentée ci-dessous a été adaptée à partir de celle présentée dans la trame du dossier d'expertise « type ».

a) En phase amont (programmation, études de conception avant travaux)

Nature du risque	Caractérisation précise	Impact sur les coûts*	Impact sur	Probabilité*	Mesures de maîtrise ou de réduction**	Pilotage du risque***
Mise en place du financement	Financement sur fonds propres et subvention à hauteur 500 000€ sur l'immobilier Risque : retard dans le versement de la subvention	Sans Objet (SO)	Faible	Faible	 S'assurer de la délibération des collectivités Anticiper de 6 mois les échéances de versement 	UCA
Concours de maîtrise d'œuvre	Sans objet Le maitre d'œuvre a été sélectionné sans recourir au concours	(SO)	Faible		Consultation classique sans recourir au concours, permet d'avoir des offres engageantes des candidats MOe	UCA
Maitrise du foncier	Sans objet Le foncier existe, appartient à l'Etat et est déjà dédié à l'activité d'enseignement supérieur	()	Sans Objet (SO)	Sans Objet (SO)	Sans Objet (SO)	UCA

Prévention des aléas techniques spécifiques (plomb, amiante, sols, etc.)	Géotechnique Pollution Amiante	Sans Objet (SO)	Sans Objet (SO)	Sans Objet (SO)	Réhabilitation sans surface nouvelle et sans surcharge nouvelle, risque peu probable	UCA
Prévention des aléas techniques particuliers (site occupé, opération à tiroirs, monument historique, etc.)		Faible	Faible	Faible	Les prédispositions seront prises avec le CSPS pour la gestion des flux (à proximité de la zone chantier » et pour la coactivité.	UCA
Retard ou recours contre les autorisations administratives	Dépôt d'une AT	Faible	Faible	Faible	Mesures classiques d'affichage avec constat d'huissier	UCA
Difficultés dans la réalisation des études préalables	Sans objet	SO	SO		Les études préalables sont réalisées	UCA
Evolution de la demande susceptible d'avoir un impact sur le besoin en locaux	Sans objet	SO	SO		Les études préalables sont réalisées en lien avec un groupe d'utilisateurs et sont soumis à une comitologie.	UCA

Qualifier l'impact et la probabilité de façon qualitative (très faible, faible, moyen, important, très important, variable)

b) En phase de travaux :

Nature du risque	Caractérisation précise	Impact sur les coûts*	Impact sur les délais*	Proba b ilité*	Mesures de maîtrise ou de réduction**	Pilotage du risque***
Difficultés dans la passation des marchés	Sans objet	SO	SO		Les premiers contacts (sourcing) confirment l'intérêt des entreprises pour les marchés de travaux à venir	UCA
Mise en place du financement	Voir ci-dessus					

^{**} Détailler les mesures susceptibles de contribuer à la maîtrise ou à la réduction des risques identifiés.

^{***} Préciser de quel échelon organisationnel relève le pilotage et la gestion du risque ; et s'il s'agit d'un risque exogène (MOA externe à l'établissement) ou endogène.

Difficultés dans les travaux causées par les entreprises (retards, défaillances, etc.)	Deux risques sont identifiés : - perte de la qualité au niveau des équipements, matériels, matériaux en raison de recherche d'économie de la part des entreprises travaux - Le risque de défaillance d'une entreprise	Fort	Fort	Forte	- Suivi technique par le maitre d'œuvre - S'assurer du respect des délais de paiement des entreprises pour ne pas aggraver une santé défaillante d'une entreprise - Être réactif si une entreprise venait à défaillir (mise en œuvre de la mise en demeure du liquidateur, re-consultation possible en procédure adaptée)	MOE et UCA
Difficultés dans les travaux causées par la maîtrise d'ouvrage (modification du programme, etc.)		Moyenne	Faible	Faible	Un travail important de programmation a été réalisée.	UCA
Aléas inhérents au déroulement du chantier (climat, sinistres, etc.)	- Intempéries : - Sinistres :	Faible Moyenne	Faible Moyenne	Faible Faible	Chantier clos - Obligation imposée au titulaire d'avoir une police d'assurance RC professionnelle, mais en lots séparés, ce sujet reste toujours possible.	UCA

c) En phase d'exploitation :

Nature or risque	du	Caractérisation précise	Impact sur les coûts*	Impact sur les délais*	Probabilité*	Mesures de maîtrise ou de réduction**	Pilotage du risque***
coûts d'exploitation et/ de	es /ou es des	- Dérive des dépenses énergétiques - dérive des dépenses de maintenance	moyenne	SO	SO	SO	
	es ros	Risque lié à une optimisation de l'investissement	faible	SO	SO	SO	

3.5. Coûts et soutenabilité du projet

3.5.1. Coûts du projet

Synthèse Er	mplois Ressources			
		Emploi	Total Ressources	
	Travaux	330 000 €	300 000 €	Région Auvergne Rhône Alpes
	Etudes	44 500 €	160 000 €	UCA
	Indemnités	-	40 000 €	Com.agglo Le Puy
Immobilier	Frais maîtrise d'ouvrage	6 567 €		
	Aléas	19 100 €		
	Révisions de prix	16 500 €		
	TVA	83 333 €		
Total 1		500 000 €	500 000 €	
Equipement	Mobilier	0€		Hors opération
Equipement	TVA	0€		
Total 2		0€	-	
	Immobilier	500 000 €		
6 (1)	Mobilier	0€		
Synthèse	Total €HT	500 000 €	500 000 €	
	Total € TTC	500 000 €	500 000 €	

Le montant d'investissement de l'opération s'établit à 400.000€ HT, soit 500.000 € TDC. La fiche budgétaire détaillée est jointe en annexe 1.

Coûts annuels de fonctionnement actuels et prévisionnels :

	Actuel (en € HT annuel)	Futur (en € HT annuel)	Delta en € HT annuel)
Energie Chauffage	72 380 €	72 380 €	-
Energie Electricité	46 530 €	46 530 €	-
P2 Maintenance CVC	14 €HT/m2SHON	14 €HT/m2SHON	-
P2 Maintenance Electricité	12€HT/m2SHON	8€HT/m2SHON	-
GER moyen	0,28 €HT/m2SHON	0,28 €HT/m2SHON	-
Gaz à effet de serre	252,4 TCO ₂ eq	252,4 TCO ₂ eq	-
Bilan Exploitation 30 ans			- 0€

3.5.2. Financement du projet

Sur la partie investissement, le financement est assuré dans le cadre du CPER 2021-2027. Le projet est financé par subventions (Région, Communauté d'agglomération) et sur fonds propre de l'Université :

Financeurs	Montant (TTC)	Commentaire
Région Auvergne Rhônes-Alpes	300.000 €	
Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay	40.000 €	
UCA	160.000 €	
	500.000 €	

3.5.3. Déclaration de soutenabilité

En s'appuyant sur les éléments ci-dessus, l'établissement indique les voies par lesquelles il envisage d'absorber le surcoût éventuel : une marge pour aléas est prévue dans le budget, à hauteur de 5% du montant des études et travaux et une provision 13% pour les révisions de prix. En cas de surcoût additionnel, il sera également pris en charge sur le fonds de roulement de l'Université, sachant que celui-ci est de 70 M € et permet de couvrir 79 jours de fonctionnement.

De plus, le plan pluriannuel d'investissement présent dans le document d'orientation stratégique de l'UCA est également adaptable en fonction des aléas rencontrés sur les opérations.

3.6. Organisation de la conduite de projet

3.6.1. Modalités de la conduite de projet

Le projet sera réalisé en montage classique avec plusieurs phases identifiées :

- 1. Formalisation des besoins
- 2. Consultation des Maitres d'œuvre
- 3. Formalisation des Etudes par le Maître d'œuvre
- 4. Consultation des Entreprises Travaux en lots séparés
- 5. Réalisation des travaux
- 6. Réception, réglages et mise en exploitation

3.6.2. Organisation de la maîtrise d'ouvrage

La gouvernance de l'établissement est aujourd'hui dotée d'un chargé de mission stratégie immobilière. L'équipe projet s'appuie sur l'organisation existante au sein de la Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Energie dirigée par Janick PROUX, directeur et environ 15 personnes associées dans cette direction aux investissements immobiliers.

3.6.3. Principe d'organisation

Cette équipe opérationnelle se caractérise par :

L'existence d'un pôle spécialisé (« MOOP ») dans le pilotage d'opérations complexes et d'envergure tant en montage MOP que MGP, comprenant 5 chargés d'opérations. Dans le cas précis de cette opération, le responsable immobilier de l'IUT du Puy-en-Velay sera l'interlocuteur local du chargé d'opération MOOP dans la gestion du projet, surtout en phase travaux.

Au sein de cette même direction, l'organisation du travail se dessine en mode « gestion de projet » pour le pilotage et la gestion des opérations immobilières. A chaque chargé d'opération est associé un binôme gestionnaire (« pôle CEMI » comprenant 4 gestionnaires) qui prend en charge les procédures, le suivi des contrats et leur exécution financière. Cette organisation est solide et éprouvée. Elle est en place depuis plus d'une dizaine d'années sur l'ensemble du périmètre de l'Université.

Elle a notamment été sollicitée pour des opérations d'importance de type « Partenariat Public Privé », « Conception Réalisation Exploitation Maintenance » + « Contrat de Performance Energétique » ou « Marché Public Global de Performance », principalement dans le cadre du CPER 2015/2020 (opérations de 11,5 M€ à 18 M€ TDC).

Par ailleurs, la Direction intègre au sein du Pôle Consultation Exécution Marchés Immobiliers des compétences en matière d'élaboration et de suivi budgétaire pluriannuel des opérations immobilières, compétence indispensable et exigée lors de l'obtention de la dévolution de son patrimoine en 2011 par l'université d'Auvergne.

3.6.4. Prestations en régie

L'UCA conserve

- o La maitrise d'ouvrage immobilière sans recours
- o La formalisation du programme
- La réception des ouvrages, les prestations d'entretien maintenance des lots de second œuvre.

3.6.5. Prestations externalisées

L'UCA a externalisé ou prévoit de le faire :

- o Les prestations de conception (maîtrise d'œuvre et études techniques)
- o Les prestations de coordination de la sécurité et de la protection de la santé
- o Les prestations de contrôle technique réglementaire
- Les travaux

3.7. Planning prévisionnel de l'opération

Calendrier prévisionnel	mm/aaaa
Etudes de programmation/faisabilité	Décembre 2023 – avril 2024
Consultation du marché MOe	Mai 2024 – Septembre 2024
Etudes (DIAG APS APD PRO)	Octobre 2024 – décembre 2024
Consultation des entreprises	Janvier 2025 – février 2025
Travaux	Avril 2025 – Août 2025

Les travaux de restructuration seront réalisés sur un site et un ouvrage en activité.

4. Liste des Annexes

- Annexe 1 : Budget détaillé
- Annexe 2 : Délibération de l'organe délibérant
- Annexe 3 : Programme de l'opération
- Annexe 4 : Outil de Simulation et d'Analyse Financière (OSAF) en format natif

Annexe 1 – Budget Détaillé

MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros courants

Création d'un relais du Learning centre - Campus LE PUY EN VELAY

Date valeurDécembre-23Indice ING2.50%Indice BT013.50%

Etudes de diagnostic (amiante,) 2. Sous/Total Etudes : Maitrise d'œuvre, Contrôle technique, Coordinateur SPS 3. Sous/Total Travaux spécifiques au site : Libération des emprises et aménagements VRD, Travaux archéologiques, Stationnement, espaces verts, Raccordements et taxes archéologique 4. Sous/Total Travaux Bâtiments Majoration due si travaux en milieu occupé (opérations tiroirs) Ou locaux Tampons 5. Sous/Total Equipements Mobilier, signalétique, assurance DO 6. Sous-total Acquisition foncière HT 7. Sous-total Déménagement HT 8. Provisions pour aléas et imprévus MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux Révision de prix 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 49 900 € 40 900 € 40 900 € 40 900 € 40 900				COUT GLOBAL €
Maitrise d'œuvre, Contrôle technique, Coordinateur SPS 3. Sous/Total Travaux spécifiques au site: Libération des emprises et aménagements VRD, Travaux archéologiques, Stationnement, espaces verts, Raccordements et taxes archéologique 4. Sous/Total Travaux Bâtiments Majoration due si travaux en milieu occupé (opérations tiroirs) Ou locaux Tampons 5. Sous/Total Equipements Mobilier, signalétique, assurance DO 6. Sous-total Acquisition foncière HT 7. Sous-total Déménagement HT 8. Provisions pour aléas et imprévus MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux Révision de prix 16 500 € COUT D'INVESTISSEMENT HT en euros courants 400 000 €				6 300 €
Libération des emprises et aménagements VRD, Travaux archéologiques, Stationnement, espaces verts, Raccordements et taxes archéologique 4. Sous/Total Travaux Bâtiments Majoration due si travaux en milieu occupé (opérations tiroirs) Ou locaux Tampons 5. Sous/Total Equipements Mobilier, signalétique, assurance DO 6. Sous-total Acquisition foncière HT 7. Sous-total Déménagement HT 8. Provisions pour aléas et imprévus MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Révision de prix 16 500 € COUT D'INVESTISSEMENT HT en euros courants 400 000 €				49 900 €
Majoration due si travaux en milieu occupé (opérations tiroirs) Sans objet Ou locaux Tampons 12 000€ 5. Sous/Total Equipements Mobilier, signalétique, assurance DO 15 000 € 6. Sous-total Acquisition foncière HT 0 € 7. Sous-total Déménagement HT 0 € 8. Provisions pour aléas et imprévus 18 000 € MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants Taux 0 500 000 € MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux 0 500 000 € Révision de prix 16 500 €	Libération des emprises et aménagements VRD, Travaux archéologiques, Station	onneme	nt,	0€
tiroirs) Ou locaux Tampons 5. Sous/Total Equipements Mobilier, signalétique, assurance DO 6. Sous-total Acquisition foncière HT 7. Sous-total Déménagement HT 8. Provisions pour aléas et imprévus MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Révision de prix COUT D'INVESTISSEMENT HT en euros courants 12 000 € COUT D'INVESTISSEMENT HT en euros courants 400 000 €	4. Sous/Total Travaux Bâtiments			315 000 €
5. Sous/Total Equipements Mobilier, signalétique, assurance DO 6. Sous-total Acquisition foncière HT 7. Sous-total Déménagement HT 8. Provisions pour aléas et imprévus MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux Révision de prix 15 000 € 15 000 € 16 500 € 16 500 € COUT D'INVESTISSEMENT HT en euros courants				Sans objet
DO 6. Sous-total Acquisition foncière HT 7. Sous-total Déménagement HT 8. Provisions pour aléas et imprévus MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux	Ou locaux Tampons			12 000€
7. Sous-total Déménagement HT 8. Provisions pour aléas et imprévus MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants 18 000 € MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux Tau				15 000 €
8. Provisions pour aléas et imprévus MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants 416 670 € MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux Révision de prix COUT D'INVESTISSEMENT HT en euros courants 18 000 € 416 670 € 18 000 €	6. Sous-total Acquisition foncière HT			0€
MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants A16 670 € MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux	7. Sous-total Déménagement HT			0€
MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux T	8. Provisions pour aléas et imprévus			18 000 €
MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants Taux 0	MONTANT TOTAL TRAVAUX HT en euros constants			416 670 €
COUT D'INVESTISSEMENT HT en euros courants 400 000 €	MONTANT TOTAL TRAVAUX TTC en euros constants	Taux	0	500 000 €
	Révision de prix			16 500 €
	COUT D'INVESTISSEMENT HT en euros courants			400 000 €

Taux

0

%

500 000 €



OPERATION 1107: Création d'un relais « Learning -centre » et Maison de l'Innovation Territoriale au sein du campus du Puy en Velay

PROGRAMME DE L'OPERATION



SOMMAIRE

Article 1- PREAMBULE	3
1.1 Objet de l'opération	3
1.2 Maître d'ouvrage	3
1.3 Principaux acteurs	3
Article 2 – PRESENTATION DU SITE	4
2.1 Adresse	4
2.2 Le contexte	4
2.3 Les bâtiments	4
2.4 Photographies du site	6
Article 3 – OBJECTIFS GENERAUX DU MAITRE D'OUVRAGE	6
3.1 Objectifs stratégiques	6
3.2 Objectifs opérationnels	7
3.3 Principes généraux et fondamentaux	7
3.4 Travaux de rénovation	7
Article 4 – CONTRAINTES	7
Article 5 – BESOINS ET EXIGENCES SPECIFIQUES	8
5.1 Principe organisationnel	8
5.4 Objectifs acoustiques	9
5.5 Objectifs thermiques	9
5.5 Débit informatique	9
Article 6 – PLANNING	10

Article 1- PREAMBULE

1.1 Objet de l'opération

Le campus universitaire du Puy-en-Velay se distingue par l'étendue de la palette de formations et d'activités de recherche et par la qualité des équipements mis à disposition aussi bien des étudiants que des chercheurs. Aujourd'hui, ces atouts méritent encore d'être développés grâce notamment au déploiement du projet CAP A.R.T (Actions Recherche Territoires), aux récentes labellisations de l'UCA (Science avec et pour la société, Pôle universitaire d'innovation) et à la pérennisation de son label I- SITE.

Il s'agit au Puy-en-Velay:

- De créer un relais du Learning centre clermontois, dans les locaux de la bibliothèque, afin d'offrir aux étudiants :
 - Un environnement de travail chaleureux, confortable et adapté;
 - Des espaces de consultation via un accès documentaire physique et numérique;
 - Des espaces de travail individuel et collectif:
 - Une salle de lecture équipée et offrant la documentation utile;
 - Des salles de travail en groupe équipées en numérique ;
 - Un espace de formation, type salle de créativité;

tout cela conjugué avec convivialité, chaleur, flexibilité, design et confort, pour le bien-être des étudiants, des personnels et des visiteurs du lieu.

1.2 Maître d'ouvrage

Le Maître d'ouvrage (pouvoir adjudicateur) est :

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

49 boulevard François Mitterrand 63000 CLERMONT-FERRAND

Il est représenté par son Président.

Le Maître d'ouvrage est une entité publique dont les marchés sont régis par le Code de la Commande Publique.

1.3 Principaux acteurs

- Fabrice BOYER Directeur Bibliothèque et Herbiers de l'UCA
- M.WERNER Responsable BU Aurillac et Le Puy-en-Velay
- E.ANDRE Gestionnaire du site IUT Le Puy-en-Velay
- A. LEVY Chargé de projets territoriaux
- La Direction du Patrimoine Immobilier et de l'Energie (DPIE) de l'université :
 - S. BOULET Chargée d'opérations immobilières DPIE
 - F. NIGAIZE-GRÜN Responsable du pôle MOOP DPIE

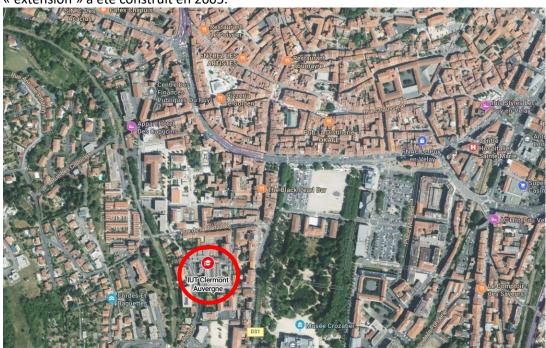
Article 2 - PRESENTATION DU SITE

2.1 Adresse

IUT Le Puy-en-Velay 8 rue Jean-Baptiste FABRE 43000 LE PUY EN VELAY

2.2 Le contexte

L'opération est implantée sur le site du campus du Puy-en-Velay, à environ 3 km au Sud-Ouest du centre-ville. Implanté en 1995, le campus du Puy comptait un bâtiment principal appelait « initial » à côté duquel un bâtiment « extension » a été construit en 2005.



2.3 Les bâtiments

Le bâtiment IUT du PUY-EN-VELAY est un établissement composé de deux corps de bâtiments : INITIAL & EXTENSION.

Ces deux bâtiments sont reliés par un passage à tous les niveaux. Ils sont reliés entre eux mais isolés, par construction, l'un de l'autre comme s'il s'agissait de bâtiments tiers.

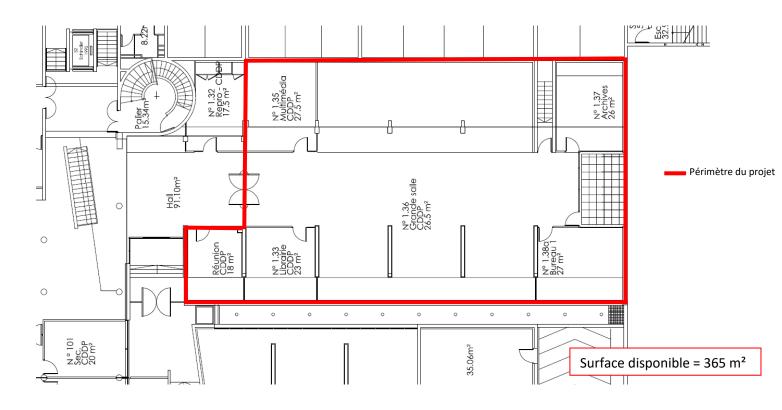
Bibliothèque universitaire



Ces deux bâtiments comprennent, chacun, un rez-de-chaussée et 4 étages. INITIAL n'a qu'un quatrième étage partiel. Un parc de stationnement couvert est implanté au niveau 0 et partiellement au niveau 1. Chaque bâtiment est recoupé en parties sensiblement équivalentes au moyen de cloisons CF 1h00 ou REI 60 et de blocs-portes PF ½ heure avec fermes-portes ou EI 30. Les escaliers sont encloisonnés. Les issues sur l'extérieur ouvrent à des niveaux différents en raison des altitudes et des pentes, sur les rues desservant le campus. L'établissement est équipé d'un SSI de catégorie A.



Bien que composé d'entités différentes, l'ouverture et la fermeture des portes au public s'effectuent pour toutes les parties en simultané. *La bibliothèque se trouve dans le bâtiment « initial ».* Elle se situe au 1^{er} Etage à droite de l'entrée principale du bâtiment et elle occupe une surface d'environ 365 m².



2.4 Photographies du site











Article 3 – OBJECTIFS GENERAUX DU MAITRE D'OUVRAGE

3.1 Objectifs stratégiques

- Prendre en compte les besoins du site (conduite du changement par le haut) : augmentation du nombre d'étudiants, avec le développement du BUT pour l'IUT ; développement des formations à distance pour l'INSPE (y compris à l'international) ; changement de paradigme en matière de pédagogie et d'utilisation de la documentation.
- Prendre en compte les remarques des usagers (conduite du changement, en écoutant les besoins du terrain). Ces remarques ont fait l'objet d'un travail interne, pour améliorer les services de la BU (plus de formations, en synchrone et en asynchrone ; changements dans la politique documentaire) et pour revoir les espaces et l'accueil, en se séparant de Canopé.
- Développer au Puy-en-Velay un relais du Learning centre clermontois, sur le modèle de qui va se faire à Montluçon et en cohérence avec les objectifs de l'I-SITE. En effet, le programme CAP 20-25 a pour ambition de déployer des équipements et des services de haut niveau à destination des étudiants, des chercheurs, des partenaires socio-économiques et du grand public, sur tous les territoires.

3.2 Objectifs opérationnels

- Offrir un environnement de travail chaleureux, confortable et adapté aux besoins des étudiants (prises, réseau avec borne WIFI)
- Offrir une salle de lecture équipée et offrant la documentation utile
- Offrir des salles de travail en groupe équipées en numérique
- Avoir une salle de formation de type salle de créativité (ex. : la salle SPIN de Montluçon)
- Avoir un vrai bureau pour la bibliothécaire, qui pourra ainsi mieux travailler avec les enseignants, avec les autres BIATSS du site et à distance avec les professionnels du LC de Clermont
- Maîtriser le calendrier et les horaires d'ouverture.

3.3 Principes généraux et fondamentaux

1/ Fonctionnement

• Implanter les différentes entités de façon optimisée, en tenant compte de leurs spécificités et de leurs contraintes propres.

2/ Qualité d'usage

• Mettre la qualité du traitement des ambiances au cœur de la conception (isolation acoustique, qualité de l'éclairage naturel et artificiel, colorisation, aménagements, etc....).

3/ Développement durable

• Concevoir un projet respectueux de l'environnement.

4/ Evolution

• Privilégier, dans la mesure du possible, la modularité et la flexibilité des espaces afin de favoriser les évolutions ultérieures.

3.4 Travaux de rénovation

Les travaux envisagés sont :

- Réfection des sols, peintures, faux-plafonds
- Isolation acoustique
- Isolation thermique
- Cloisonnement entre les différentes salles de travail
- Reprise de l'électricité et du câblage informatique
- Reprise de l'éclairage
- Reprise des stores et occultations
- Création d'ouvertures sur le patio
- Reprise des menuiseries
- Création d'une banque d'accueil
- Mobilier (non compris dans l'enveloppe)

Article 4 – CONTRAINTES

<u>Site occupé</u>: Même si la bibliothèque est vidée de ses occupants pendant la phase travaux, ceux-ci devront se faire en site occupé (IUT et INSPE), avec un accès depuis le parking souterrain ou depuis la rue Jean-Baptiste Fabre.

L'organisation du chantier devra chercher à limiter les nuisances au maximum, notamment :

Délimiter de façon précise les zones de chantier (stationnement, base vie, stockage, etc..);

- Identifier les principales sources de bruit générées et définir les dispositifs de réduction à mettre en œuvre le cas échéant (gestion des horaires, accès au chantier, planification des tâches, insonorisation des engins, utilisation de matériel pneumatique, préfabrication, ...);
- Identifier les principales sources de poussières pendant le chantier et définir les dispositifs correctifs ou préventifs associés (arrosage et bâchage des gravats, aspiration à la source, utilisation de systèmes et matériaux préfabriqués, ...);
- Limiter les déchets produits (préfabrication, étude de calepinage, etc..);
- Veiller au nettoyage et au bon fonctionnement des différents réseaux à la réception.

<u>Amiante</u>: Le DTA datant de 2007, réalisé par Apave, indique qu'il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante. Des flocages, calorifugeages et faux-plafonds ne contiennent pas d'amiante.

Classement du bâtiment :

ERP 2ème catégorie : type N, R, S et PS

Effectifs

 Public
 :
 735

 Personnel
 :
 185

 TOTAL
 :
 920

Article 5 – BESOINS ET EXIGENCES SPECIFIQUES

5.1 Principe organisationnel

Salle de travail 2 Salle de travail 2 Salle de travail 3 Archives Espace exposition + consultation Arche 1 Arche 2 Espace documentation

	Tableau des surfaces - Besoins								
Fiche	Catégorie	Désignation	Nb	Surface unitaire (m²)	Surface utile	Observations			
A.1	Accueil	Accueil	1	20	20				
A.1	Accueil	Bureau d'accueil	1	20	20				
A.1	Accueil	Archives	1	9	9				
E.1	Expo	Espace mixte modulable	1	90	90				
E.1	Expo	Patio	1	14	14				
D.1	Doc	Ouvrages / documentation	1	90	90	211 m Linéaire soit 5275 ouvrages			
T.1	Travail	Salle de travail	3	15	45				
T.1	Travail	Salle de travail "extérieure"	1	17	17				
T.1	Travail	Salle de créativité	1	30	30				
T.1	Travail	Carrel individuel	2 mini			Mobilier « arche acoustique »			
			365						

5.2 Décomposition des besoins

Voir fiches locaux en annexe 1

5.3 Qualité des espaces

De manière générale, les espaces destinés aux usagers et les espaces collectifs devront être conçus de manière à favoriser la convivialité et l'appropriation aisée des lieux (traitement des ambiances, choix des revêtements et couleurs, lumière naturelle, etc...).

Les espaces devront être faciles d'entretien (circulation chariot ménage, etc..).

5.4 Objectifs acoustiques

Une vigilance particulière sera apportée au traitement acoustique du projet. Le Concepteur veillera entre autres à :

- Assurer l'isolation acoustique entre les différentes entités, notamment les salles de travail par rapport à l'espace consultation
- Assurer l'isolation acoustique entre les pièces nécessitant un besoin de confidentialité (bureaux, formation);
- Traiter les phénomènes de résonance ;
- Mettre en place un dispositif absorbant les sons de l'espace central;

5.5 Objectifs thermiques

Une étude thermique sera menée afin d'étudier des pistes d'amélioration du confort d'hiver. En effet, la question du chauffage est essentielle. La température moyenne se situe entre 16 et 19 degrés l'hiver. Le remplacement d'une partie des menuiseries extérieures doit être envisagé ainsi que tout autre élément visant à accueillir le public dans de bonnes conditions. Le confort d'été est aussi un enjeu avec entre autres, l'installation de stores sur les surfaces vitrées.

5.5 Débit informatique

Le débit actuel sur le campus et en particulier dans l'actuel bibliothèque est insuffisant. Le projet étudiera la possibilité d'améliorer ce débit en relation avec la direction des systèmes informatiques de l'UCA.

Article 6 - PLANNING

Consultations MOE, CT et CSPS	Mai à juillet 2024
Dossier labellisation	Mars à mai 2024
Etudes	Septembre à décembre 2024
Consultation entreprises	Janvier à février 2025
Travaux	Mars à juillet 2025
Mise en service	Septembre 2025



Fiche utilisateur Outil de Simulation et d'Analyse Financière (OSAF) des projets immobiliers de l'État

DIE - 2B

Objectifs et contenu de l'outil de simulation financière

Afin d'éclairer la décision sur le scénario immobilier à retenir dans le cadre d'un projet à labelliser, la DIE met à disposition des porteurs de projets un Outil de Simulation Financière sous format tableur (classeur .xls ou .odt).

Cet outil fait l'objet d'améliorations régulières.

Il est disponible sur le Portail Immobilier de l'État, en versions excel et ods.

Cet outil doit permettre:

d'identifier et caractériser chaque scénario sur une durée de 25 ans, en intégrant l'ensemble coûts associés : dépenses (charges de fonctionnement ou d'entretien, déménagement par ex.), recettes et économies directes ou indirectes (loyers économisés ou nécessaires par ex.) générées par le projet ;

une comparaison de scénarios immobiliers par rapport à un scénario de référence, exprimés en Valeur Actualisée Nette (VAN) sur 25 ans ;

l'identification des variables majeures de l'opération ;

l'expression d'une valorisation finale théorique du bien à 25 ans.

Le « classeur » est composé :

d'un onglet "Synthèse globale", présentant :

un descriptif de chaque scénario avec une synthèse des avantages et inconvénients de chacun ;

les courbes comparatives des scénarios en coûts complets et en VAN;

d'un onglet "Hypothèses des scénarios", rassemblant les données et variables utilisées pour chaque scénario. de cinq onglets "scénarios" (S0, S1, S2...) détaillant chaque année sur 25ans, les dépenses et les recettes liées à chaque scénario envisagé.

Préambule

Afin que les scénarios soit comparables, l'analyse se fait à «Postes de Travail (PdT) égaux » : c'est le nombre de PdT qui doit être le même dans tous les scénarios, l'immobilier (densifié, acquis, loué, vendu, mis à bail...) s'adaptant à ce périmètre.

En particulier, si une augmentation du nombre de PdT est prévue, cela doit être intégré également au "scénario de référence".

Considérant qu'il est difficile de prévoir l'évolution des services au-delà de 5 ans, on considérera que le nombre de PdT est constant après 5 ans, mais une attention sera portée à la sécabilité des bâtiments et leur adaptabilité aux nouveaux modes de travail, ainsi qu'aux effectifs potentiellement regroupables à moyen ou long terme.

Prise en main de l'outil de simulation financière

Il convient de procéder au remplissage de l'outil selon les étapes suivantes.

- 1 Nommer chaque scénario dans les cellules de couleur (B81 à B85) de l'onglet « Synthèse ». Le Scénario 0 est toujours le scénario de référence (scénario 0), présentant la situation actuelle, enrichie le cas échéant des adaptations nécessaires au maintien du bâtiment sur 25 ans.
- 2 Dans l'onglet "Hypothèses des scénarios",
- L'utilisateur ne doit remplir que les cellules jaunes pâle.
- Remplir les tableaux de données par bâtiment : surfaces, effectifs, PdT, valeurs, charges... Seuls les loyers payés à des tiers doivent apparaître. Ne pas faire figurer les loyers budgétaires.
- Le comparatif des scénarios s'effectue à périmètre "PdT égal": tous les services et agents concernés par le projet doivent être comptabilisés dans chaque scénario. Ceci est à vérifier à la ligne 13 de cet onglet (les PdT doient être égaux entre tous les scénarios).
- L'outil "ventile" automatiquement les données rentrées dans l'onglet "Hypothèses" vers les onglets "scénarios". Pour ce faire, il convient de porter une attention particulière aux dates de début et fin des investissements, revenus/charges à mentionner dans cet onglet.
- Important:
- * Les dépenses d'investissement sont étalées entre l'année de début et de fin rentrées par l'utilisateur (ex: un investissement de 1M€ entre 2022 et 2023 sera comptabilisé 500k€ en 2022 et 500k€ en 2023)

3 - Si besoin, identifier les données susceptibles de varier et de peser dans le choix du scénario (les mettre en couleur vive dans le tableau de l'onglet « Hypothèse des scénarios »).

Maniement de l'outil de simulation financière

Tous les montants et calculs du tableau sont exprimés en TTC.

- 1 Ajout de scénarios : l'outil permet la comparaison de 4 scénarios en plus du scénario de référence. Si davantage de scénarios sont à l'étude, il est préférable de constituer un nouveau document plutôt que de rajouter des onglets.
- 2 Évolution des variables : le porteur de projet pourra, en tant que de besoin, faire évoluer les variables, observer les valeurs de bascule qui favoriseront un scénario ou un autre et ainsi identifier les sujets majeurs afin d'éclairer ses décisions.
- **3 VAN**: il est possible d'afficher ou de masquer les courbes de VAN, en cochant simplement les cases qui figurent sur la légende du graphique.

Les données de la Situation de Référence (scénario 0) doivent être des données réelles, constatées. La source des données « extrapolées » à partir d'abaques ou de ratios sera renseignée dans les cases "commentaire".

Définitions principales et ordres de grandeur

Le montant de la ligne **construction** doit contenir l'ensemble des dépenses opérationnelles relatives au scénario envisagé. Il s'exprime « TDC » (Toutes Dépenses Confondues), c'est-à-dire qu'il intègre tous les coûts opérationnels de maîtrise d'ouvrage : maîtrise d'œuvre, travaux, CT, SPS, conseils et AMOs... hors charge foncière qui fait l'objet d'une ligne spécifique.

Les **charges locatives** représentent toutes les charges refacturées par le bailleur, qui ne sont pas des charges de fonctionnement (très variable selon les baux ; ex : entretien des parties communes, tout ou partie de l'article 605 du Code Civil...). Elles ne concernent que les bâtiments pris à bail.

Pour le scénario de référence, ces charges doivent être issues de la comptabilité analytique liée au bâtiment étudié.

Les charges de fonctionnement sont les charges de gestion (services généraux, ascenseurs, accueil, sûreté...), de fluides, et le petit entretien (entretien locataire, nettoyage, vitrerie, espaces verts, multitechnique...). Elles concernent les bâtiments pris à bail et les bâtiments domaniaux.

On pourra retenir:

charges de fonctionnement dans le neuf : 50€TTC/m²SUB/an ; charges de fonctionnement dans l'ancien : 80€TTC/m²SUB/an.

Le GER désigne le Gros Entretien Renouvellement, objet des articles 605 et 606 du Code Civil.

On pourra retenir,

pour un bâtiment en état correct : 30€TTC/m²SUB/an ; pour un bâtiment en fin de vie : 50€TTC/m²SUB/an.

Au quotidien, le GER est très irrégulier, mais pour les besoins de la simulation, il convient de lisser cette dépense sous forme de provision annuelle.

Les "**redevance**, **loyer**" désignent le montant de recettes correspondant à la prise à bai, à bail emphytéotique (ou bail à construction), par un tiers, d'un bien impliqué dans le projet à labelliser. Cette redevance peut être :

- capitalisée, c'est-à-dire versée en une seule fois à la signature du bail
- annualisée, c'est-à-dire versée annuellement pendant la durée du bail.

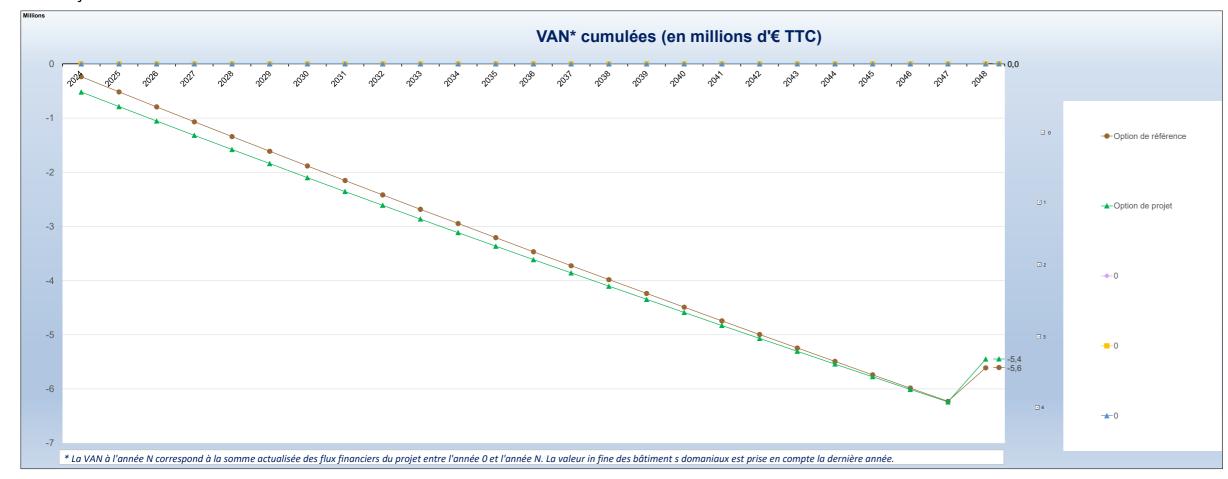
Si un tel montage était envisagé, il convient de préciser la durée du bail prévue, et de décrire sommairement les travaux qui seraient associés et à la charge du tiers preneur (exemple : rénovation lourde du site afin de le transformer en bureaux modernes...).

La valorisation du bien in fine, n'est renseignée que pour les bâtiments dont l'État est propriétaire au bout de 25 ans. Par défaut, l'utilisateur pourra prendre un décote de 1% par an sur la valeur du bâti.

PROJET DE

Creation d'une antenne du Learning Centre et de la MIT

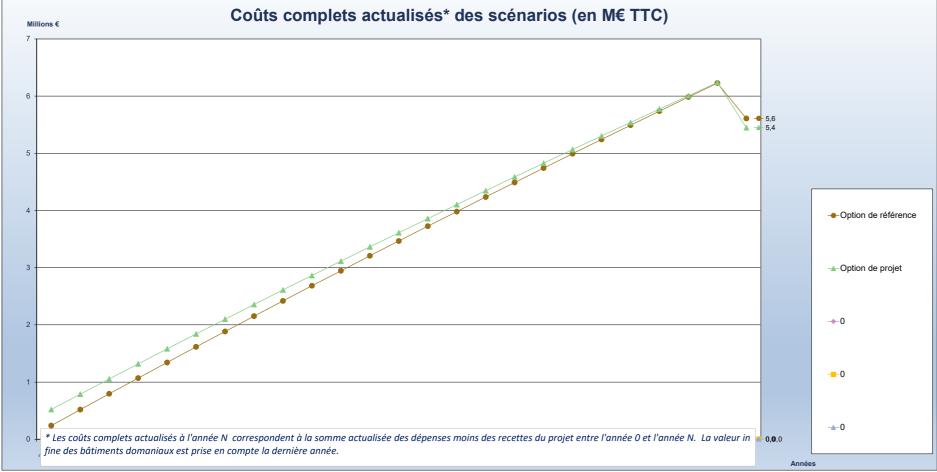
APERÇU DES VAN DES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS

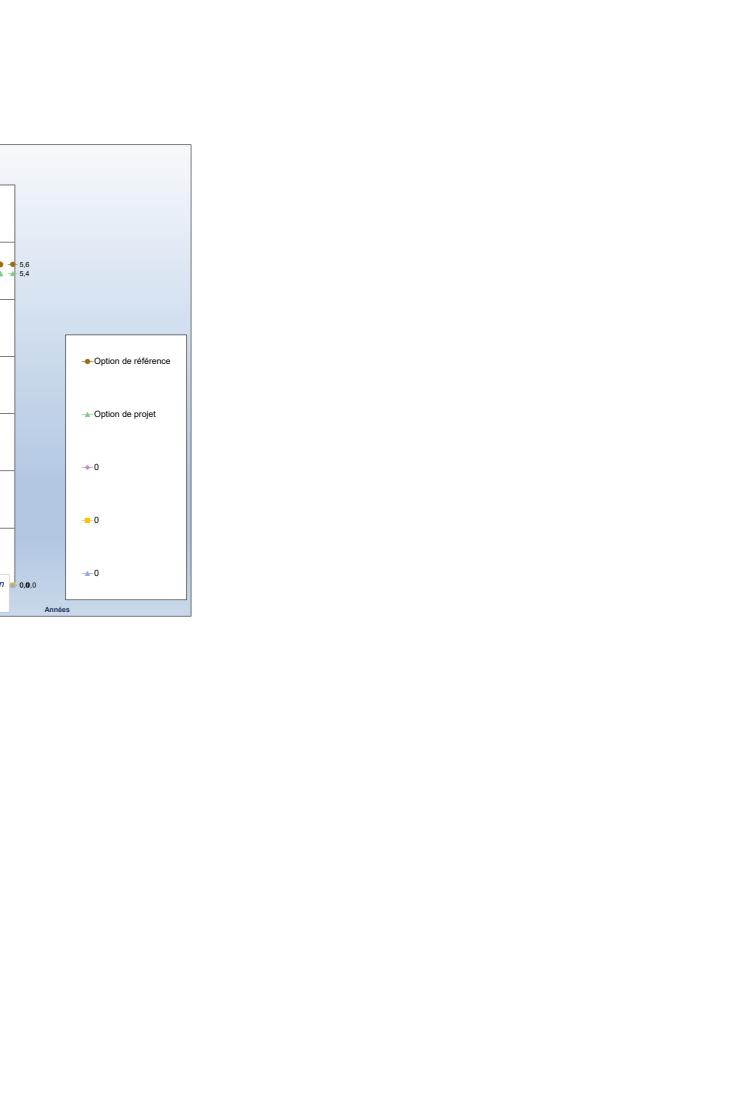


DESCRIPTIF DES SCÉNARIOS

	<u>Descriptif</u>	Avantages	Inconvénients	Commentaires
Option de référence	Maintien dans les locaux existants	statut quo	1)Solution court terme 2)Non-respect de l'ensemble de la stratégie nationale, régionale et locales	
Option de projet	Réaménagement des locaux de la BU du Puy	Mise aux normes fonctionnelles □ adaptation aux usages actuels		

APERÇU DES COÛTS COMPLETS ACTUALISÉS DES SCÉNARIOS ÉTUDIÉS





22/05/2024 Annexe 4 - OSAF Le PUY

PROJET DE Creation d'une antenne du Learning Centre et de la MIT

Tous les montants sont TTC

 Hypothèses générales

 Taux d'indexation des travaux
 4,00%
 Taux d'actualisation
 3,50%

 Taux d'indexation charges de fonctionnement
 2,00%
 Année de référence
 2024

 Taux d'indexat. valorisation, loyer, taxes, autres
 1,50%
 Année de fin de simu
 2048

DOWNESS DEC 005					raux u indexat. va					Annee de lin de simu	2046]	
DONNÉES DES SCÉNARIOS PAR BÂTIMENT	Ор	tion de référence		Opt	ion de projet							
TOTAL TOUS BÂTIMENTS CONCERNÉS PAR LE PROJET												
Surface et occupation finale	0.400 20LID			0.040 20110								
SUB occupée par les services de l'État PdT	2 409 m ² SUB 95 PdT			2 049 m ² SUB 102 PdT								
SUB/PdT	25,4 m²SUB/PdT			20,1 m ² SUB/PdT								
Investissement Charge foncière				500 000 €								
Conception/Construction toutes dépenses confondues				500 000 €								
Acquisition Autres (droits de mutation, frais de notaire…)												
Coût de déménagement												
Travaux d'aménagement et autres Cession												
Produit de cession, redevance, loyers												
Investissement net de cessions				500 000 €								
Fonctionnement Loyer bâtiment												
Charges locatives												
Ch. fonct°nemt (gest°, entretien, maintenance, fluides) Taxes (foncière, bureau, balayage…)	173 736 €/an			173 736 €/an								
Loyer parkings												
GER annualisé	107 500 €/an			96 350 €/an								
Valorisation des bâtiments possédés in fine par l'État Valeur marché des bâtiments domaniaux après travaux	1 814 002 €			2 314 002 €								
Décote pour obsolescence sur 25 ans	399 500 €			509 616 €								
Valeur in fine	1 414 502 €			1 804 386 €								
Coût complet 10 ans hors actualisation et hors val. in fine	- 3 149 k€			- 3 309 k€								
Coût complet 20 ans hors actualisation et hors val. in fine Coût complet 25 ans hors actualisation et hors val. in fine	- 7 378 k€ - 9 442 k€			- 7 340 k€ - 9 301 k€								
· ·												
VAN 25 ans y compris valorisation in fine	- 5 608 k€			- 5 449 k€								
				159								
Bâtiment []												
Type d'occupation + descriptif des actions à mener												
Services occupants Valeur domaniale avant travaux	1 814 002 €			1 814 002 €								
[Autre donnée spécifique à insérer ici si besoin]	1 014 002 €			1 0 14 002 €							<u> </u>	
Surface et occupation finale	0.400 30115			0.400 30115								
SUB occupée par les services de l'État PdT	2 409 m²SUB 95 PdT			2 409 m²SUB 102 PdT								
SUB/PdT												
Investissement	Montant en euros	Ratio	Année Jusqu'à	Montant en euros	Ratio	Année Jusq	l'à Montant en euros	Ratio	Année Jusqu'à	Montant en euros	Ratio	Année Jusqu'à
Charge foncière Conception/Construction toutes dépenses confondues				500 000 €	208	2023 202	4					
Acquisition				222 000 0								
Autres (droits de mutation, frais de notaire…) Coût de déménagement												
Travaux d'aménagement et autres												
Revenus Produit de cession, redevance, lovers												
Produit de cession, redevance, loyers Fonctionnement												
Loyer bâtiment												
Charges locatives	172 726 6/an	72.1 E/m²	2023 2047	172 726 Class	72.1 E/m²	2024 204	7					
Ch. fonct*nemt (gest*, entretien, maintenance, fluides) Taxes (foncière, bureau, balayage)	173 736 €/an	72,1 €/m²	2023 2047	173 736 €/an	72,1 €/m²	2024 204						
Loyer parkings					46.5							
GER annualisé	107 500 €/an	44,6 €/m²	2023 2047	96 350 €/an	40,0 €/m²	2024 204	7					
Valorisation des bâtiments possédés in fine par l'État Valeur marché des bâtiments domaniaux après travaux	1 814 002 €	753 €/m²SUB		2 314 002 €	960,6 €/m²SUB							
Décote pour obsolescence sur 25 ans	399 500 €	1,0% par an		509 616 €	1,0% par an							
Valeur in fine	1 414 502 €	587 €/m²SUB		1 804 386 €	749 €/m²SUB							
Bâtiment []												
Type d'occupation + descriptif des actions à mener Services occupants												
Valeur domaniale avant travaux												
[Autre donnée spécifique à insérer ici si besoin] Surface et occupation finale												
SUB occupée par les services de l'État												
PdT SUB/PdT												
Investissement	Montant en euros	Ratio	Année Jusqu'à	Montant en euros	Ratio	Année Jusq	l'à Montant en euros	Ratio	Année Jusqu'à	Montant en euros	Ratio	Année Jusqu'à
Charge foncière Conception/Construction toutes dépenses confondues												
Acquisition												
Autres (droits de mutation, frais de notaire…) Coût de déménagement												
Travaux d'aménagement et autres												
Cession Produit de cession, redevance, loyers												
Fonctionnement												
Loyer bâtiment Charges locatives												
Ch. fonct°nemt (gest°, entretien, maintenance, fluides) Taxes (foncière, bureau, balayage)												
Loyer parkings												
GÉR annualisé Valorisation des bâtiments possédés in fine par l'État												
Valeur marché des bâtiments domaniaux après travaux												
Décote pour obsolescence sur 25 ans Valeur in fine												
Bâtiment [] Type d'occupation + descriptif des actions à mener												
Services occupants												
Valeur domaniale avant travaux [Autre donnée spécifique à insérer ici si besoin]												
Surface et occupation finale												
SUB occupée par les services de l'État PdT												
SUB/PdT											<u> </u>	
Investissement	Montant en euros	Ratio	Année Jusqu'à	Montant en euros	Ratio	Année Jusq	l'à Montant en euros	Ratio	Année Jusqu'à	Montant en euros	Ratio	Année Jusqu'à
Charge foncière Conception/Construction toutes dépenses confondues												
Acquisition												
Autres (droits de mutation, frais de notaire…) Coût de déménagement												
Travaux d'aménagement et autres												
Cession Produit de cession, redevance, loyers												
Fonctionnement												
Loyer bâtiment Charges locatives												
Ch. fonct°nemt (gest°, entretien, maintenance, fluides)												
Taxes (foncière, bureau, balayage…) Loyer parkings												
GÉR annualisé												
Valorisation des bâtiments possédés in fine par l'État Valeur marché des bâtiments domaniaux après travaux												
Décote pour obsolescence sur 25 ans												

Α	В	С	D E F	G	H		J	K	L	M	N	0	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z	AA	AB	AC	
7	Taux d'indexation des travaux	4,0%																									
	Taux d'indexation charges de fonctionnement	2,0%																									
	Taux d'indexation valorisation, loyer, taxes et autres	1.5%																									
7	Taux d'actualisation	3,5%																									
	Option de référence																										
	4,000,000,000																										
-		1																									
-	Description du scénario	-																									
	Maintien dans les locaux existants																										
C	Cellules jaune påle à remplir				1	2 :	3 4	4 5			8	. 9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
			2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	
_		Facteur																									
	Charge foncière	-	(-)	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	[Pas d'indexation de la charge foncière]			-		-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
C	Conception/Construction toutes dépenses confondues	-	(-)	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
C	Coût indexé			-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Acquisition		(-)	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	[Pas d'indexation du coût d'acquisition]		- ''	-		-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-		-	- 1					-		
	Autres (droits de mutation, frais de notaire)		(-)	-			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
_	Coût indexé		' '/			-	_	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-		
	Coût de déménagement		(-)			-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	
	Coût de demenagement Coût indexé		(-)	-		-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
							-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			-	-	-	-	-	
	Travaux d'aménagement et autres		(-)	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	_
C	Coût indexé			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	TOTAL INVESTISSEMENT			-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- 1	Total indexé			•		-	•	•	•	•	•	-	-	-	-	-	•	•	-	•	•	•	•	•	•	•	
T-			(1)																								_
	Produit de cession, redevance, loyers		(+)	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
C	Coût indexé			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	TOTAL INVESTISSEMENT NET DES CESSIONS OU REDEVANCES BÀC			-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
- 1	Total indexé			-		-	-	•	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•	-	
E.																											
	Loyer bâtiment	-	(-)	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Coût indexé					-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Charges locatives	-	(-)	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Coût indexé			-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
C	Ch. fonct°nemt (gest°, entretien, maintenance, fluides)	173 736	(-) 129		736 173 736				173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	
C	Coût indexé		129	376 177	211 180 755	184 370	188 057	191 819	195 655	199 568	203 559	207 631	211 783	216 019	220 339	224 746	229 241	233 826	238 502	243 272	248 138	253 101	258 163	263 326	268 592	273 964	
Т	Taxes (foncière, bureau, balayage)	-	(-)	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Coût indexé			-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Loyer parkings			-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Coût indexé							-	-	-	-	-		-	-	-	-		-			-	-	-			
	GER annualisé	107 500			500 107 500	107 500	107 500		107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	107 500	
	Coût indexé	107 300			800 116 272				136 022				159 126				186 155		201 345	209 399	217 775	226 486	235 546	244 968	254 766		
	O O O O O O O O O O O O O O O O O O O		107	111	110 212	120 923	120 700	130 130	100 022	171703	17/ 12/	100 000	100 120	100 401	112 111	110 330	100 100	190 001	201 040	200 000	211 110	220 700	230 040	277 300	207700	207 307	
т	TOTAL FONCTIONNEMENT		236	876 281	236 281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	281 236	
	Total indexé		236				313 817	322 609	331 677	341 031	350 681	360 637	370 909	381 510	392 450	403 741	415 396	427 427	439 848	452 672	465 913	479 587	493 708	508 293	523 359	538 921	
-	, our mound		230		207 027	000 200	0.0011	J JJJ	55.5.7	54.551	555 551	555 551	0.000	33. 3.0			4.0 000				400 0 10	4.000.		000 200	020 000	000 02 1	
6	Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (dernière année uniquement)	1 414 502																									
Ľ	Communes do la raison du (des) piento) in mile <u>(dermere armée unitquement)</u>	1 414 302																									
	TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION	1	- 236	876 - 289	011 - 297 027	- 305 293	- 313 817	- 322 609	- 331 677	- 341 031	- 350 681	- 360 637	- 370 909	- 381 510	- 392 450	- 403 741	- 415 396	- 427 427	- 439 848 -	452 672	465 913 -	479 587	493 708	508 293	523 359	- 538 921	
т																											
Ţ	VAN (TTC)	1	- 236	876 - 279	237 - 277 278	- 275 357	- 273 474	- 271 628	- 269 819	- 268 047	- 266 311	- 264 610	- 262 945	- 261 314	- 259 717	- 258 154	- 256 624	- 255 127	- 253 663 -	252 230 -	250 829 -	249 460	- 248 121 -	- 246 812 ·	- 245 534	- 244 285	
٧	VAN (TTC) COUT COMPLET ANNEES 10, 20 et 25, hors valorisation in fine et hors	-	- 236	876 - 279	237 - 277 278	- 275 357	- 273 474	- 271 628	- 269 819	- 268 047		- 264 610 - 3 148 657		- 261 314	- 259 717	- 258 154	- 256 624	- 255 127	- 253 663 -	252 230 -		249 460 7 378 111	248 121	246 812	- 245 534		-

1	В	C D	E F	G	Н		J	К	L	м	N	0	Р	Q	R	s	т	U	V	w	Х	Y	Z	AA	AB	AC	AD
	Taux d'indexation des travaux	4,0%	•		•				•	•	•		•	•	•		•				•	•	•	•	•	•	
2	Taux d'indexation charges de fonctionnement	2,0% 1,5%																									
4	Taux d'indexation valorisation, loyer, taxes et autres Taux d'actualisation	3,5%																									
5		2,2,2																									
6																											
7	Option de projet																										
9																											
10	Description du scénario]																									
3 4 5 6 7 8 9 10 11 12																											
12	Réaménagement des locaux de la BU du Puy																										
40																											
14	Cellules jaune pâle à remplir	1		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	
15	Condition justifice a retripm		2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048
16		Facteur																									
17	Charge foncière	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18	[Pas d'indexation de la charge foncière] Conception/Construction toutes dépenses confondues	500 000	(-) 250 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20	Coût indexé	307000	250 000	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
21	Acquisition	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
134 155 171 18 19 20 21 22 22 23 24 25 26 27 28 30 30 30 30 30 30 40 41 44 44 46 47 48 49 49 49 40 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50 50	[Pas d'indexation du coût d'acquisition]		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
23	Autres (droits de mutation, frais de notaire)	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
24	Coût indexé		-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
25	Coût de déménagement Coût indexé	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
27	Travaux d'aménagement et autres		(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
28	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29		-																									
30	TOTAL INVESTISSEMENT		250 000 250 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
32	Total indexé		250 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	•
33	Produit de cession, redevance, lovers		(+)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
35			250 000																								
36	TOTAL INVESTISSEMENT NET DES CESSIONS OU REDEVANCES BàC Total indexé		250 000 250 000	-				:			:	:		:	:	-		:	:		:	:	:		:	:	
38	rotal indexe		250 000																								
39	Loyer bâtiment	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
40	Coût indexé		-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
41	Charges locatives	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42	Coût indexé Ch. fonct*nemt (gest*, entretien, maintenance, fluides)	173 736	(-) 173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	173 736	-
43	Coût indexé	175 730	173 736	177 211		184 370			195 655	199 568	203 559	207 631	211 783	216 019	220 339	224 746	229 241	233 826	238 502	243 272	248 138	253 101	258 163	263 326	268 592	273 964	-
45	Taxes (foncière, bureau, balayage)	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
46	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
47	Loyer parkings	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
48	Coût indexé GER annualisé	07.050	96 350	00.050	96 350	96 350	00.050	96 350	96 350	96 350	96 350	00.050	- 00.050	00.050	96 350	96 350	96 350	96 350	96 350	96 350	00.050	00.000	96 350	96 350	96 350	96 350	-
50	GER annualise Coût indexé	96 350	96 350	96 350 100 204		108 381	96 350 112 716	117 225	121 913	126 790	131 862	96 350 137 136	96 350 142 622	96 350 148 326	154 259	160 430	166 847	96 350 173 521	180 462	187 680	96 350 195 187	96 350 202 995	211 115	219 559	228 342	237 475	-
51	- Court Industry			100 201	.07272	130 007	.12710	11) 220	.27 070	.20700	.25 602	12. 100	112 022	7.0020	12.200	122 100	123011	115021	125 102	137 000	120 101	222 000	2710	2.2.000	222.072		
52	TOTAL FONCTIONNEMENT		270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	270 086	-
53	Total indexé		270 086	277 415	284 967	292 751	300 773	309 043	317 568	326 358	335 421	344 767	354 405	364 345	374 599	385 176	396 088	407 347	418 964	430 953	443 325	456 095	469 277	482 885	496 934	511 440	-
55	Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (dernière année uniquement)	1 804 386																									1 804 386
		1004.500																									
57	TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION]	- 520 086	- 277 415		- 292 751	- 300 773	- 309 043 -	317 568	- 326 358	- 335 421 -	344 767 -	354 405	- 364 345	374 599 -	385 176 -	396 088 -	407 347 -	418 964	430 953	- 443 325 ·	456 095 -	469 277 -	482 885 -	496 934 -	511 440	1 804 386
58	VAN (TTC) COUT COMPLET ANNEES 10, 20 et 25, hors valorisation in fine et hors	+	- 520 086	- 268 034	- 266 020	- 264 044	- 262 107	- 260 206 -	258 342	- 256 515	- 254 723 -	252 966 - 3 309 149	251 244	- 249 557	247 903 -	246 283 -	244 696	243 141 -	241 619	240 128	- 238 669	- 237 241 - - 7 340 446	235 843 -	234 475 -	233 137 -	231 828	790 244 - 9 300 982
	ICOUT COMPLET ANNEES 10, 20 St 25, nors valorisation in fine of hors											J 303 143										- / 340 440				-	- 3 JUU 98Z

Company Comp	B	C D	E F	F	G	Н		J	K	L	M	N	0	P	Q	R	S	T	U	V	W	Х	Y	Z	AA	AB	AC	AD	AE AF AG AH
Company of the comp	Taux d'indexation des travaux	4.0%														•	-												
Propose of Control C	Taux d'indexation charges de fonctionnement	2,0%																											
Company of the comp	Taux d'indexation valorisation lover taxes et autres	1.5%																											
Company of the comp		3.5%																											
Company of a region of the company o		-,-/4																											
Company of a region of the company o																													
Company of a region of the company o		_																											
Company and a region of the company																													
Company and a region of the company		_																											
Company of a region of the company o		_																											
The property The	Description du scénario																												
The property The		<u> </u>																											
The property The		<u> </u>																											
The property The		<u> </u>																											
The property The		<u> </u>																											
The property The	Callulas iguna påla à romalis	_			4	2	2				7			10	44	12	12	44	15	16	17	10	10	20	21	22	22	24	
Companies Comp	Celiules jaurie pale a remplir				0005	2 2	3	9	3	0.000	/	0.000	9	10	1 0005 1	12	13	14	15	10	- 1/	10	19	20	21	22	23	24	
Companies Comp			202	24	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	2048	
		Facteur			_																								
Companie Companie Agreement Companie Compani			(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Companie C	[Pas d'indexation de la charge foncière]					-	-							-			-			-			-					-	
Company Comp			(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Comment Comm			` '	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Manual Research Control (Control (Con			()																										
Auto contain the six contains			(-)		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	
Communication Communicatii Communication Communication Communication Communication				-	-			-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Column C		-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Column C	Coût indexé				-	-	-							-	-	-	-	-		-		-		-	-	-		-	
Company to the first and produced and prod	Coût de déménagement		(-)		-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total August 1 Tota							-															-			-	-		-	
TOTAL INVESTIGATION TOTAL			()	-	-	-	-				-			_	-	-	-	-	-	-			-	-					
Companies Comp			(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Control for control (pages) Control for pages (pages) Control for page	Coût indexé			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Control for control (pages) Control for pages (pages) Control for page																													
Product des cessions redouverses byers. (*)	TOTAL INVESTISSEMENT			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	
Columnic	Total indexé				-					-	-	-	-	-		-						-	-		-	-			
Columnic																													
Columnic	Produit de cession, redevance, lovers		(+)		-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL INVESTISSEMENT NET OES CESSIONS OU REDEVANCES BAC Total research Confidence on the confidence of			. /																			-			-				
Copy to biffered Copy to bif	Cout moexe	_		-			_	-			-		_		-	-	_	-		-	-		-	-				-	
Copy to bifured Copy Defined Copy Defined Copy Copy Defined Copy Define																													
Copy of bothment	TOTAL INVESTISSEMENT NET DES CESSIONS OU REDEVANCES BRC																					-							
Cold profesion Cold	I otal Indexe			•	-	-								-		-	-				•	-	•	-	-	•	•	•	
Cold present Cold Cold present Cold Cold present Cold																													
Cargos contexes Cargo findeds Cargo finded Car		-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Cold Individed Cold	Coût indexé				-	-	-										-		-	-								-	
Cold Individed Cold	Charges locatives		(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Ch. forct frent (gett', entries, maintenance, fluides) Ch. forct frent (gett', entries, maintenance, fluides) Ch. forct frent (gett', entries, maintenance, fluides) Ch. forct frent (gett frent entries) Ch. forct frent entries Ch. forct fren		_	` '	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Code Incides Code			()																										
Taxes (foolier, burseau, ballayage) (-) (-) (-) (-) (-) (-) (-)	Cn. ionici nemi (gesi , entretien, maintenance, fluides)	_	(-)		-	-	-		-	-	-				-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	
Copt indexed Copy in parkings Copy in parking				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Loyer parkings GR annualise GR annualise Codit indexe TOTAL FONCTIONNEMENT Total indexe Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (demikre année uniquement) TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION YAN OTTO			(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Loyer parkings GR annualise GR annualise GR annualise TOTAL FONCTIONNEMENT Total indexe Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (demikre année uniquement) TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION YAN OTTO	Coût indexé				-	-	-		-					-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-		-	
Cost modese				-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
GER annalisé COTATA FONCTIONNEMENT Total indexé Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (demière année uniquement) TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION VAN ITTO	Coût indexé			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Cool indexed TOTAL FONCTIONNEMENT Total indexed Estimation de la valeur du (dea) bien(s) in fine (demière année uniquement) TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION VAN ITTO																													
TOTAL FONCTIONNEMENT Total indexe Estimation die la valeur du (des) bien(s) in fine (demère année uniquement) TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION VAN OTTO		_		-		-	-		-		-				-	-	-	-	-			-	-		-			-	
Total indexé Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (demère année uniquement) TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION VAN CTTG	Coût Indexé			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total indexé Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (demère année uniquement) TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION VAN CTTG																													
Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (dernière année uniquement) TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION VAN ITTG							-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-			
Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (dernière année uniquement) TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION VAN ITTG	Total indexé			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION																													
TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION	Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (dernière année uniquement)																											-	
VANITCI																													
VANITCI	TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION	\neg																											
VANITIGS		\rightarrow				-	· ·			· ·			-	<u> </u>	· ·	-	-	-											
				- 1	-												-		-				-	- 1		- 1	-	-	

	В	C D	E F	G	Н		J	K	L	M	N	0	P	Q	R	S	T	U	V	w	Х	Υ	Z	AA	AB	AC	AD
1	Taux d'indexation des travaux	4,0% 2,0%																									
2	Taux d'indexation charges de fonctionnement	2,0%																									,
3	Taux d'indexation valorisation, loyer, taxes et autres	1,5% 3,5%																									,
4	Taux d'actualisation	3,5%																									,
6																											,
7																											,
8																											,
9		_																									,
10	Description du scénario	_																									,
3 4 5 6 7 8 9 10 11																											ļ
12																											,
13																											,
14	Cellules jaune pâle à remplir				1 2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
15			2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	
16		Facteur																									
17	Charge foncière	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
18	[Pas d'indexation de la charge foncière]		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
19	Conception/Construction toutes dépenses confondues	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20	Coût indexé Acquisition		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
21	[Pas d'indexation du coût d'acquisition]	-	(-)	-	-			-	-	-	-	-	-		-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
22	Autres (droits de mutation, frais de notaire)		(-)	-	-	-	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
24	Coût indexé		(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
25	Coût de déménagement	-	(-) -	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
26	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
27	Travaux d'aménagement et autres	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1
28	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
29	TOTAL INCOMPANIES.																										,
30	TOTAL INVESTISSEMENT Total indexé		-	-	-	-	-			-		-	-	-	:	:	-		- :		-	:	-	-	:	-	-
32	rotal indexe																										-
33	Produit de cession, redevance, loyers		(+)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
34	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
35																											
36	TOTAL INVESTISSEMENT NET DES CESSIONS OU REDEVANCES BàC Total Indexé		-	-	-	-	-	-	:	:	-	-	-	-	:	-	-	-	:	-	-	:	:	:	-	-	-
38	I Otal Indexe		•					•									•		-	•	-		•	•		•	- 1
146 156 167 177 188 199 202 212 223 244 256 272 224 256 273 333 343 345 356 357 357 358 359 40 444 444 445 445 446 447 447 448 448 449 459 459 459 459 459 459 459 459 459	Loyer båtiment	_	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
40	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
41	Charges locatives	-	(-)	-			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
42	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
43	Ch. fonct°nemt (gest°, entretien, maintenance, fluides)	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
44	Coût indexé			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
45	Taxes (foncière, bureau, balayage)	-	(-)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-
46	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	-	-		-	-	-		-	-	-
47	Loyer parkings Coût indexé	-	-	_		-		-	-	-	-		-	-	-		-	-	-		-	-	-	-	-		
49	GER annualisé		-	_	-	-	-	-	-	_	-	-	-	-	-	_	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
50	Coût indexé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
51		_	•																								
52	TOTAL FONCTIONNEMENT		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
53	Total indexé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
55	Estimation de la valeur du (des) bien(s) in fine (dernière année uniquement)																										
56	Communication and various and (also) priority) in time (defined annies antiquentent)																										
57	TOTAL ANNUEL AVANT ACTUALISATION		-	-	-	-	-	-	-	-	- 1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
58	VAN (TTC)		-	-		-	-	-	-	-		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
59	COUT COMPLET ANNEES 10, 20 et 25, hors valorisation in fine et hors											-										-					